S POUSSINS

bustes, productives et BONNES PON- de plus mais revient beaucoup meilleur résultats. Le surplus de poussins que plus que la valeur que vous dépensez en SINS PRATTS. Demandez-les à votre vous.

Pratts

cours de ponte à ennoxville, Qué.

yant pas reçu encore, au nt d'aller sous presse, le rt de la vingt-deuxième se- du Concours qui se tient noxville, nous répétons le at de la 21ème semaine, vu temps ne permet pas une ion de notre tableau hebdo- ire.

Nous sommes intéressés ns les

ATS MUSQUES U PRINTEMPS

nous sommes considérés nme payant

PLUS HAUT PRIX DU MARCHÉ

Faites-nous un envoi.

as. DESJARDINS & Cie, Limitée

A PLUS IMPORTANTE MAISON DE FOURRURES AU PAYS

1170, rue St-Denis,

ONTREAL - Qué.

le Bulletin de la Ferme

UEBEC.

mérotés de 1 à 10.
olonne "H" se trouve le total de e le nombre total d'œufs est plus s dans le relevé total du parquet, uges; W. R.—Wyandottes blan-

e Lennoxville.

5	6	7	8	9	10	H.	T.	Total Points
5	2	5	6	0	5	39	569	556.2
4	1	3	1	2	4	28	679	637.2
4	2	3	0	0	2	22	301	265.5
4	5	5	4	4	4	44	733	672.2
5	6	6	5	5	3	x50	717	609.6
3	5	3	0	5	5	35	509	482.9
4	3	2	4	4	D	29	655	586.5
4	3	4	1	4	3	33	684	607.0
4	3	4	2	3	3	34	579	486.0
5	5	5	4	0	4	41	x607	xC91.8
2	3	D	5	4	3	23	679	551.5
3	5	2	0	5	4	30	654	548.7
0	4	6	2	4	1	26	686	571.1
4	4	2	2	4	2	25	307	230.1
4	5	4	1	3	6	34	597	591.8
3	2	4	2	2	1	24	432	362.4
1	2	4	1	0	2	20	327	265.0
0	2	2	3	2	1	19	417	344.7
1	4	3	1	0	3	23	483	448.3
2	2	3	0	0	4	23	257	264.7
						602	10962	9773.2

Actualités avicoles.

Terre fraîche pour poussins

S'il nous fallait indiquer quel est le plus important de tous les facteurs qui affectent la vie d'une poule,—entre le choix des reproducteurs, l'élevage, le logement et l'alimentation,—nous répondrions, sans hésiter, l'élevage, ou ce qu'on est convenu d'appeler en langage avicole "l'éducation". Il est très vrai qu'une poule qui n'a pas hérité de l'aptitude à donner des œufs, c'est-à-dire qui ne descend pas d'une espèce bonne pondeuse, ne sera jamais elle-même bonne pondeuse, quelque bien nourrie qu'elle soit. Mais il est très vrai également que la poule qui a la meilleure généalogie du monde peut être gâtée par un mauvais élevage, et l'aviculteur peut être frustré des bénéfices qu'il était en droit d'attendre. Par contre, à moins que l'oiseau n'ait beaucoup souffert des conditions de logement et d'alimentation après la maturité, ces fautes peuvent être corrigées plus tard et la basse-cour mise en bon état de rapport.

La "chance du débutant" est plus ou moins une superstition, mais cette expression, appliquée à l'élevage des poussins, est presqu'une vérité; en effet, l'homme ou la femme qui se mettent à élever des poussins sur une terre neuve et qui ont une dose suffisante de bon sens réussissent presque toujours à élever des oiseaux bons et vigoureux, tandis que l'aviculteur le plus expérimenté, qui essaie d'élever des poussins sur un sol vieux et contaminé, est sûr d'avoir une haute mortalité pendant la période de croissance ainsi que plus tard.

On devra donc élever les poussins sur un sol qui n'a pas porté de volailles ni de fumier de volailles pendant au moins une année et qui a été mis en culture pendant cette période de repos. Le plus grand inconvénient—et ce n'est pas le seul—de l'emploi du même champ plusieurs années de suite pour l'élevage des poussins, c'est l'invasion des vers, qui causent de très grosses pertes à beaucoup d'aviculteurs.

Les vers les plus généralement rencontrés chez les volailles sont les vers ronds, les vers du cœcum et les vers solitaires. Tous ces vers sont logés dans l'intestin et leurs œufs sortent avec les déjections. Lorsque des œufs des deux premiers sont ramassés par des poussins ou d'autres poules, ils se développent chez leur nouvel hôte et causent des résultats très sérieux, spécialement chez les jeunes volailles, s'ils sont en quantité tant soit peu importante. Les vers solitaires ont un cycle évolutif différent et ils sont plus difficiles à combattre; leurs œufs sont d'abord consommés par un hôte intermédiaire, comme les escargots, les limaces, etc., où ils se développent en partie et complètent leur développement dans l'intestin de la poule, après que celle-ci a ramassé cet hôte intermédiaire.

Une fois qu'une volaille est devenue infestée de vers intestinaux, il est bien difficile de l'en débarrasser; ici encore, mieux vaut prévenir que guérir, c'est-à-dire élever les poussins sur une terre fraîche, non infestée.

H. M. Greenwood,

Inspecteur avicole pour la C.-B.

Lisez le Bulletin de la Ferme

La culture de bonnes plantes à ensilage

Sur la ferme centrale d'Ottawa, le maïs (blé d'Inde) a toujours été la meilleure plante pour l'ensilage. Il produit plus que les autres plantes et donne un ensilage d'une qualité plus uniforme. Pour les autres districts où la température est aussi chaude ou plus chaude qu'à Ottawa et sur les sols qui conviennent au maïs, on peut obtenir les mêmes résultats. Lorsque la température est beaucoup plus froide ou que le sol ne convient pas au maïs, d'autres récoltes seraient plus satisfaisantes.

Dans ces régions on peut faire un choix, suivant les conditions, parmi certaines récoltes, comme les tournesols, un mélange d'avoine, de pois et de vesces, le mélilot ou le trèfle rouge. Les tournesols viennent mieux que le maïs dans les régions à climat frais et sur les sols lourds qui ne conviennent pas au maïs. Sur sol sablo-argileux à Ottawa, le maïs rapporte mieux que les tournesols, la qualité de l'ensilage est meilleure également, et la récolte se manutentionne plus facilement, mais sur terre argileuse, les tournesols ont rapporté plus que le maïs. Par exemple, sur sol sablo-argileux à Ottawa, le maïs a rapporté 19.41 tonnes d'ensilage par acre, qui contenait 4.20 tonnes de matière sèche (moyenne de quatre années), tandis que les tournesols n'ont donné que 3.74 tonnes de matière sèche, pour 21.68 tonnes d'ensilage. Par contre, sur terre argileuse, les tournesols ont donné 19.44 tonnes d'ensilage à l'acre, qui contenait 3.51 tonnes de matière sèche, tandis que le maïs n'a rapporté que 9.53 tonnes d'ensilage contenant 1.85 tonne de matière sèche. Il est évident que les cultivateurs ayant une terre très argileuse trouveront plus avantageux de cultiver les tournesols que le maïs.

Il est bon de planter le maïs ou les tournesols en rangées espacées de 36 à 40 pouces et d'éclaircir les plantes à environ 6 pouces d'écartement dans la rangée. Si la terre est très sale, les maïs peut être semé en buttes de 36 à 40 pouces d'espacement en tous sens, qui permettent de biner dans les deux sens et d'économiser sur le sarclage. Cependant, si la terre est très sale, il vaudrait probablement mieux essayer de combattre les mauvaises herbes l'automne précédent. Si l'on plante le maïs sur chaume, on pourrait labourer le chaume en été, après l'enlèvement de la récolte de foin et bien cultiver la terre cet automne et le printemps suivant, avant de semer le maïs. Si la terre n'est pas sale, ce surplus de façons culturales n'est pas nécessaire, et il est probable qu'il ne donnera pas un surcroît de rendement. Quant au sol sablo-argileux, on peut le labourer au printemps, pour le maïs ou les tournesols, mais les sols très lourds devront être labourés en automne. Il n'y a pas d'avantage à labourer à plus de six pouces de profondeur; il n'y en a pas non plus à retourner des tranches étroites par comparaison à des tranches larges, à condition, cependant, que le labour soit soigneusement exécuté dans tous les cas. Une chose qui importe avant tout, pour avoir une bonne récolte de maïs, c'est de détruire les mauvaises herbes autant que possible. On peut le faire en préparant parfaitement la terre avant de planter le maïs et en cultivant souvent la récolte sur pied. Le hersage est très utile pour détruire certaines espèces de mauvaises herbes; il peut être effectué juste avant la levée du maïs et, une deuxième fois, lorsque le maïs a environ trois pouces de hauteur. On binera trois fois ou plus, suivant les mauvaises herbes et on sarclera au moins une fois.

Dans les régions où la température est très froide, il est probable qu'un mélange d'avoine, pois et vesces donnera de meilleurs résultats que les tournesols, et de bien meilleurs résultats que le maïs. Cette récolte convient mieux, en réalité, à un climat frais qu'à un climat chaud; en fait, dans un climat chaud, comme celui d'Ottawa, elle rapporte beaucoup moins que le maïs ou les tournesols. Par contre, dans les régions les plus fraîches du Canada, un mélange d'avoine-pois-vesces donne non seulement un très bon ensilage, mais aussi une récolte dont on peut faire du foin. On a pour habitude de semer ce mélange à raison de deux boisseaux d'avoine, ¾ de boisseau de pois et ¼ de boisseau de vesces communes à l'acre. Dans certains districts où les vesces ne poussent pas bien, on peut les remplacer par les pois dont on met un boisseau à l'acre.

Dans certain districts où le mélilot pousse bien, on ensile cette plante. Il est difficile de faire un bon foin de mélilot en temps pluvieux. On ne peut guère s'en servir que pour le pacage ou l'ensilage. On court beaucoup moins de risques d'insuccès en ensilant le mélilot que la luzerne, mais cependant il faut avoir soin de la fouler énergiquement en la mettant dans le silo. Les expériences indiquent qu'il est bon de couper le mélilot lorsque les boutons sont bien formés, mais avant que la récolte fleurisse, parce qu'on a plus de chance d'obtenir une deuxième coupe, si l'on enlève la récolte à cette époque, que si l'on attend jusqu'à la fin de la floraison. Lorsqu'il est coupé à la phase des boutons, on peut laisser le mélilot sécher, pendant environ cinq heures, au soleil avant de le mettre en silo. Lorsque l'on ensile de la luzerne il faut la couper dès qu'elle atteint la pleine floraison; il est très nécessaire pour la luzerne, plus que pour toute autre plante, de la laisser faner quelque temps avant de l'ensiler, sans cela l'ensilage ne serait pas bon.

E.-S. HOPKINS,

Agriculteur du Dominion.

Soupe queue de bœuf

Laver et couper deux queues de bœuf dans les joints, choisir les plus gros morceaux pour faire frire dans de la graisse chaude. Mettre tous les morceaux dans une soupière et laisser mijoter dans juste assez d'eau pour les couvrir. Enlever les gros morceaux et laisser bouillir le reste en charpie. Passer, laisser refroidir et enlever la graisse sur le dessus. Réchauffer ce bouillon en lui ajcutant une pinte d'eau chaude, sel et poivre. Couper les gros morceaux de queues en rondelles, et servir très chaud.

LA 6ème VENTE ANNUELLE DE

TAUREAUX DE RACE PURE

Sous les auspices de l'Association des Eleveurs du district de Beauharnois, Inc., aura lieu à

Ormstown, MERCREDI, le 21 avril, à 1 heure de l'après-midi

Ne seront vendus que des taureaux Holstein et Ayrshire spécialement selectionnés et provenant de la zone réservée (comtés dont les troupeaux sont en voie d'accrédition sous le contrôle du Ministère fédéral de l'agriculture).

Les cultivateurs désirant se procurer un bon taureau de race pure devraient profiter de cette occasion exceptionnelle pour acheter.

R. R. NESS, Président. T. J. GRAHAM, Encanteur. W. G. McGERRIGLE, Sec.-trésorier.

LA LOI POUR TOUS

VENTE SUR ECHANTILLONS.—(Réponse à J. L.).—**Q. Je tiens un magasin général. Mes parents qui ne demeurent pas dans la même localité que moi me demandent de leur envoyer des échantillons avec des prix. Ai-je le droit de leur envoyer les marchandises qu'ils me demanderont, vu que je ne paye aucune licence pour faire de telles ventes? Des étrangers ont vu aussi ces échantillons et me demandent si je veux leur envoyer de telles marchandises?**

R. Nous ne croyons pas que notre correspondant puisse être inquiété en expédiant des marchandises dans une localité voisine, sur demande qui lui en est faite, à condition qu'il n'aille pas faire cette vente de porte en porte; dans ce dernier cas, il serait assimilé à un colporteur, et certainement obligé de payer la licence exigible dans la localité où il irait faire commerce.

Plusieurs maisons d'affaires de Toronto ou de Montréal expédient ainsi des marchandises dans toute la province, lorsque demande leur en est faite, et n'ont jamais été passibles d'amendes ni de taxes de cette nature.

—o—

VOTE DU MAIRE.—(Réponse à D. G.).—**Q. Le maire d'une municipalité a-t-il droit à deux votes ou s'il doit voter en cas d'égalité seulement. Lorsque les conseillers sont quatre contre trois est-ce que le maire doit voter deux fois pour renverser la résolution des quatre conseillers?**

R. L'article 123 du Code municipal est bien clair et il n'y a pas de doute que le chef du conseil ne peut voter que dans un cas, celui où il y a égalité de voix; son vote ne peut donc se faire que comme voix prépondérante, et il n'y a pas à discuter si le maire possède une voix comme membre du conseil et une voix comme président, puisque la loi déclare qu'il ne peut voter que dans ce cas particulier.

—o—

CONSTRUCTION DE ROUTE.—(Réponse à W. M. C.).—**Q. Je demeure sur un rang où il y a un tracé de la route nationale qui devait passer sur ma terre; pour éviter des courbes dangereuses le tracé a subi des modifications. Puis-je obliger la municipalité ou le gouvernement de continuer la route suivant l'ancien tracé ou réclamer des dommages s'il ne passe pas chez moi?**

R. Il n'y a pas de doute que notre correspondant n'a pas le droit d'empêcher les modifications apportées au parcours de la route, mais il a le droit de réclamer des dommages, ou plutôt de réclamer le prix du terrain qui est nécessaire pour cette route. Cependant, si nous supposons que notre correspondant a donné le terrain nécessaire au passage de la route, sans spécifier l'endroit où il doit passer, il ne peut réclamer aucun dommage.

—o—

A PROPOS DE CONVENTIONS.—(Réponse à R. L.).—**Q. Je me suis entendu devant témoins avec un avocat pour faire vendre une propriété par le shérif. Il était entendu que le montant total des frais ne devait pas dépasser $300.00. Or, lorsque l'affaire fut terminée, on me réclama le double de la somme convenue pour les honoraires et les frais. Puis-je invoquer la convention que j'ai eue avec mon procureur?**

R. En effet, le contrat fait la loi des parties, et il n'y a pas de doute que si notre correspondant possédait un écrit fixant le maximum des frais à $300.00, il pourrait invoquer ce contrat et faire réduire le montant du mémoire, mais lorsqu'il s'agit d'un montant dépassant $50.00, la preuve par témoins ne suffit plus, et il faut une preuve par écrit. Or, cotre correspondant, n'ayant que des témoins, pourra difficilement gagner quelque chose, si son procureur persiste à nier les faits qu'il invoque ici.

LE
SEL A BEURRE
EXTRA SPECIAL
WINDSOR
EST LE MEILLEUR
POUR LE BEURRE
ESSAYEZ-LE